



# Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port-Lazo Boulgueff & Kérarzac

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 25 Juillet 2014

En présence de 51 adhérents, le président ouvre l'Assemblée Générale 2014.

Avant de commencer la présentation du rapport moral 2013/2014, le Président invite l'assemblée à se lever et à observer une minute de silence à la mémoire de notre ami Yann Le Goff.

## **Présentation du rapport moral**

Le rapport d'activité couvre traditionnellement une année entre deux assemblées générales, à la différence du rapport financier qui est calé sur année civile. Nous allons donc balayer l'ensemble de nos activités depuis le 2 Août 2013.

### Chant de marin 2013 :

Notre association a fourni 62 bénévoles lors de l'édition 2013 des chants de marin. Ceci nous a permis d'encaisser un chèque de 1690€. A noter que nous sommes l'association qui fournit le plus gros contingent, et encaisse donc le plus gros chèque.

La saison 2013 a débuté par une série d'annulations de sorties et cela s'est poursuivi en août avec l'annulation de la sortie de Bréhat.

Les choses se sont ensuite un peu améliorées avec une démonstration très suivie de canot de sauvetage et de gilets auto-gonflables avec l'aide de la SNSM de Loguivy le 1<sup>er</sup> septembre.

Le 12 septembre, nous avons assuré une bonne partie du fonctionnement de la fête de l'huître avec une grosse douzaine de bénévoles.

La sortie à St Quay a permis à 6 bateaux de découvrir la diversité des paysages, des conditions météo, des routes diverses et variées, ainsi que les pêches possibles entre Plouézec et St Quay, le trou de la souris et Plouézec.

Les ateliers hivernaux ont comme toujours rencontré un grand succès avec dans l'ordre : le 26 octobre, lecture de carte et calcul de marée sous la direction de Jérôme ; le 30 novembre, matelotage et nœuds décoratifs avec la participation toujours très appréciée d'Adolphe.

Nous avons remis un chèque de 450€ à la SNSM le 7 novembre, car il nous paraît important de soutenir ceux qui pourraient un jour nous venir en aide.

2013 s'est clos par l'Assemblée Générale extraordinaire du 13 décembre qui nous a permis de mettre nos statuts en conformité avec les décisions de l'AG du mois d'Août, en particulier vis-à-vis de la FNPPSF.

2014 a débuté le 18 janvier par la galette des rois et ses cinquante participants.  
Puis la succession des ateliers :

Le 25 janvier, les nouvelles règles de pêche à pied (avec la rédaction des documents qui ont été largement utilisés sur le département depuis).

Le 22 février, un GPS pour moins de 200€ avec les remarques sur la limites des aides électroniques à la navigation.

Le 29 mars : cuisinons nos prises.

Le 26 avril : sécurité.

A noter que presque tous les ateliers donnent lieu à l'édition de documents accessibles sur le site toujours tenu d'une main de maître par Jean-Louis. Il faut que nous envisagions de présenter cet ensemble de fiches sous un classement thématique et non seulement chronologique.

Le 21 avril : vide-bateau, en légère progression. Nous apprenons en effet à gérer cette activité et avons noté les améliorations souhaitables pour les éditions futures. Nous avons quand même un résultat positif supérieur à 400€.

Le week-end à Pontrioux les 15 et 16 juin a permis de naviguer dans des conditions parfois agitées pour le retour, certains ont appris, d'autres devront encore se perfectionner...nous les aiderons s'ils le demandent.

La sortie à Bréhec du 29 juin a été annulée par les vagues.

La fête de la mer, le 6 juillet, a connu un succès moyen, sans surprises, dommage que le clapot nous ait obligé à revoir à la baisse la partie maritime.

Quelques autres sujets ayant été l'objet de notre attention :

\*Hydroliennes : nous sommes toujours attentifs aux évolutions des deux projets : EDF et France Énergies Marines.

\*Projet Life+ : nous avons été informés de et avons participé à la réunion de mise en place de ce projet. Qu'il soit important de recenser les pratiques et les prélèvements de la pêche de loisirs sur certains sites...pourquoi pas ? Mais si nous avons bien lu les conséquences, les préconisations pourraient aller jusqu'à la mise en jachère de certaines zones subissant une trop forte pression de pêche. Le problème est qu'une fois de plus, on ne tient pas compte, vu de Paris ou Bruxelles, de la superposition des zones de pêche. Qui exerce la plus forte pression de pêche : les bassiers ou les professionnels qui, tout à fait légalement, draguent les mêmes bancs dans l'anse de Paimpol ?

\*Ostréiculture : l'affaire des créations de zones de stockage à Port-Lazo et Kérarzic a provoqué beaucoup de réactions. Quelle est la position logique d'une APP face à ce projet ?

Nous défendons toujours la protection de la ressource et la cohabitation intelligente des plaisanciers avec les professionnels de la mer, pêcheurs et ostréiculteurs. Nous ne laisserons cependant pas faire n'importe quoi et demandons à faire partie des interlocuteurs qui doivent être concertés pour ces projets. Le temps où on faisait passer en cachette un aménagement majeur de l'estran est terminé. Il existe des procédures, défendons-les. La côte de Port-Lazo sur la zone considérée est classée depuis 1930, cela a pesé sur les délimitations des zones portuaires et ostréicoles, il ne faut pas revenir en arrière.

Kérarzic, comme présenté dans le projet, oblige à traverser les mouillages avec des engins pas spécialement délicats avec les agrès. Il faudrait pour le moins qu'on en cause...

Nos statuts prévoient : « une saine cohabitation avec les professionnels de la mer ». Nous y croyons toujours.

Après, que l'on nous fasse porter le chapeau en ce qui concerne l'échec de ce projet, c'est oublier la levée de bouclier de centaines d'indépendants, de riverains, d'utilisateurs des routes ou des plages qui se sont sentis menacés et l'ont fait savoir. Nous serons toujours attentifs et prêts à discuter, et ce n'est pas en menaçant de basculer la fête de la mer par-dessus la cale que cela nous fera changer d'avis.

Tout cela fait la vie d'une association, impliquée dans la vie d'une commune ou d'une communauté de communes, avec 6 ateliers et 6 sorties ouvertes au public tous les ans, sans compter la fête de la mer et autres forums...le président invite l'assemblée à faire la moyenne par mois.

Le président termine ce rapport d'activité en demandant de l'approuver et remercie par la même occasion tous les membres du Bureau, tous les bénévoles, les bricoleurs du poste à souder, du moteur hors-bord et de la remorque, de l'informatique, les récolteurs de fond qui nous permettent contre vent et marée d'être une association dynamique et efficace.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### **La trésorière présente le rapport financier :**

Au 31 Décembre 2013, l'Amicale comptait 107 membres.

Actuellement, 81 personnes ont renouvelé leur cotisation et il y a, jusqu'à aujourd'hui, pour 2014, 19 nouveaux adhérents. On est donc pour le moment, 104 adhérents.

En 2013, les cotisations ont été de 1070€.

Pour l'année 2013, les frais de gestion et de fonctionnement paraissent assez importants : 3944€ mais il faut déduire 1912€ de frais de transport du Président et de la Trésorière, qui sont reversés intégralement en don. Nous avons également investi cette année en matériel, notamment un zodiak qui nous sert pour la Fête de la Mer et les Chants de Marin. Le reste se répartit en frais bancaires, affranchissement, bureautique et publicité.

Les animations qui sont un poste essentiel de l'Association nous coûtent 4736€. Les ateliers, les sorties, la galette sont appréciés par de nombreux participants. Et cette année, nous avons acheté des polos, des sweets et des fanions pour 2678€. Les recettes de 2440€ comprennent les différentes ventes de matériel et les remboursements de frais engagés par l'Amicale pour des activités.

Pour l'Echo de L'Ost-Pic, 2 bulletins sont sortis cette année, et nous ont coûté 427€. L'apport des sponsors est inclus dans le chapitre Don et se monte à 300€. On imprime maintenant nous-mêmes le bulletin, ce qui explique le coût plutôt modique.

La Fête de la Mer 2013 a encore bien fonctionné, avec une innovation, le partenariat avec la municipalité pour la fête du 14 juillet, et le feu d'artifice. Le budget est très important, 9772€ en recettes pour 9756€ de dépenses. Nous remercions les commerçants et les artisans qui ont répondu généreusement avec une participation de 1410€.

Et puis 2013 était une année Chant de Marin, et grâce aux 65 bénévoles, 1744€ ont été alloués à l'Amicale.

A noter aussi dans les recettes, la subvention de la Mairie de Plouézec qui a été augmentée à 684,00€, en raison du positionnement au 13 juillet de la Fête de la Mer. On en remercie Monsieur le Maire.

Donc, pour résumer, tous comptes confondus, c'est à dire, le compte bancaire, la caisse et le Livret Bleu :

au 1er janvier 2013, on a un solde de 6384,48€

au 31 décembre 2013, le solde est de 4252,40€

Ce qui donne un déficit de 2132,08€

Mais il faut tenir compte du stock de matériel d'une valeur de 2055,44€, le déficit est alors ramené à 76,64€.

Et on conserve toujours une année de réserve pour la Fête de la Mer sur le Livret Bleu.

CF annexe

## **Projet d'activité pour 2014/2015**

Pour la fin de la saison :  
Dès demain, sortie à St Riom  
9 août : sortie à Bréhat  
20 et 21 septembre : sortie à Binic  
Derniers samedis d'octobre et de novembre : ateliers  
Début janvier : galette  
Puis un atelier par mois jusqu'en avril  
Lundi 6 avril : vide-bateau (fest deiz ?)  
A partir de mai, reprise des sorties programmées (une par mois)  
Fête de la mer le 26 juillet sans doute et AG le 7 août  
Chant de marin les 14, 15, 16 août

## **Mot du maire de Plouézec**

M. Mangold reconnaît l'APP comme un partenaire de la commune honnête avec qui la discussion est possible : chacun connaît les limites de l'autre. Il apprécie l'activité de l'APP qu'il estime être initiatrice de techniques, sorties...et nous remercie pour notre travail associatif. Il rappelle qu'il est possible de visiter le phare de l'Ost-Pic, c'est une question à creuser.

## **Elections du Conseil d'Administration:**

Le tiers sortant est composé de :

Yves Le Guen

Gérard l'Yvonnet

Jean Quinquis

Nicole Seurat

Jean-Pierre Jaglin

Gérard l'Yvonnet annonce son départ. Jean-Louis Seurat coopté en cours d'année doit être confirmé par l'AG.

Candidats :

Gérard Caillet

Y. Le Guen, N. Seurat, J. Quinquis et J-P Jaglin se représentent. Ils se sont reconduits comme membre du CA . G. Caillet et Jean Louis Seurat sont également élus.

Le CA se réunira en septembre pour élire le nouveau bureau. Il lui appartiendra aussi de rééquilibrer les nombres de sortants par an, soit sur la base du volontariat, soit par tirage au sort.

## **Questions diverses :**

Un participant évoque la vitesse excessive de certains bateaux à Port-Lazo.

Les débats étant terminés le président remercie les participants et clôt l'assemblée générale.

**Le Président,  
Jean Quinquis**

**La Secrétaire,  
Delphine Barré**